



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

Du 10 Septembre 2013

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Le nombre de captures augmente fortement en plaine.

Les premiers dégâts ont été observés semaine dernière, sur le littoral.

Ces dégâts, sont en général plutôt faibles.

Cependant, le troisième vol est en place. Il va, très vraisemblablement, prendre de l'altitude ces jours prochains.

En olive de bouche il devient de plus en plus impossible d'intervenir (délais d'emploi avant récolte).

Enfin, en oléiculture biologique ou raisonnée, plusieurs choix (alternatives) possibles sur les traitements ou les conduites à tenir.



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour cela, merci de vous reporter au x préconisations du bulletin Infolive, via le lien suivant :
<http://www.afidol.info/infolive2013>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien de :

